

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)**

SEANCE DU 18 JANVIER 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/01/2023

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, LASNIER Isabelle, MEIGNIEN Christine et CATINOT Isabelle.

Absent(e)(s) : BOIBELET AVRIL Elsa, TEXIER Isabelle, CADORET Anita, NEBOUT Franck, MARTY Didier et MOUNIER Marlène.

Pouvoir(s) : BOIBELET AVRIL Elsa à COUSSEAU Stéphanie, TEXIER Isabelle à BARBOT Jean-Pierre, CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric, NEBOUT Franck à DÉNOUE Joël, MARTY Didier à BOULLAULT Angèle, MOUNIER Marlène à CHABOT Jean-Michel.

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 19

Secrétaire de séance : COUSSEAU Stéphanie

N° 2023-01-04

PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023 :

Rapporteur : CHAIGNAUD Éric, 5^{ème} Adjoint, en charge de la voirie

M. CHAIGNAUD, Adjoint chargé de la voirie, communique au Conseil Municipal les devis descriptifs et estimatifs des travaux et d'entretien des chaussées pour le programme des travaux de voirie 2023 (année hors FDAC) de la commune, qui ont été retenus en commission communale de la voirie du 10 janvier 2023, et qu'il y a lieu de transmettre à la Communauté de Communes des 4B Sud Charente.

Après en avoir délibéré et à m'unanimité à de ses membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

1°) Accepte les devis estimatifs de travaux de Voirie 2023 suivants :

Chantiers	HT	TTC
Chantier 1: Rue de la Distillerie	893,80 €	1 072,56 €
Chantier 2: Chez Normand / La Sonnerie	2 085,00 €	2 502,00 €
Sous-total Jurignac	2 978,80 €	3 574,56 €
Chantier 3: Chez Maillard	4 655,00 €	5 586,00 €
Chantier 4: Chez Charron	493,00 €	591,60 €
Chantier 5: Chez Charron AEP	317,50 €	381,00 €
Sous-total Mainfonds	5 465,50 €	6 558,60 €
Chantier 6: Pommeret	1 090,00 €	1 308,00 €
Sous-total Aubeville	1 090,00 €	1 308,00 €
Chantier 7: Chez Grolier	2 383,50 €	2 860,20 €

Chantier 8: Moulin de l'abbaye	4 630,60 €	5 556,72 €
Chantier 9: Le petit maine (option bicouche)	3 014,00 €	3 616,80 €
Chantier 10: Chez Julien	3 703,50 €	4 444,20 €
Chantier 11: Les Grands Haïs - Dupin	546,00 €	655,20 €
Chantier 12: Les Grands Haïs - Denoue	854,00 €	1 024,80 €
Chantier 13 : Labourie	1488,00 €	1785,60 €
Sous-total Péreuil	19 399,60 €	23 279,52 €
Total général	28 933,90 €	34 720,68 €

2°) **Décide** de confier la réalisation de ce programme de travaux de voirie à la Communauté de Communes des 4B Sud Charente ;

3°) **Dit** que ce programme sera éventuellement revu à la baisse après le vote du budget 2023 en fonction des moyens financiers de la commune ;

4°) **Charge M.** le Maire de transmettre la présente délibération à la Communauté de Communes des 4B Sud Charente ;

5°) **Autorise M.** le Maire à signer les conventions de mandats ainsi que toutes pièces utiles.

Vote : **Pour : 19 Contre : 0 Abstention(s) : 0**

*Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

*En Mairie le 20 janvier 2023,
Le Maire,
Guy DECELLE*



*Certifié exécutoire :
par publication ou notification du ... 20 JAN. 2023 ..
et transmission en Préfecture du ... 20 JAN. 2023 ..*

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.